



MAIRIE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq le neuf avril à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le 01 avril 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire

PRESENTS : Mme M. J. RUSKONE – M. J. WATIER – M. D. DUFAU - Mme I. LESBATS - Mme L. LESBATS – Mme I. DUPONT- Mme C. LACOSTE –Mme S. CHAMPILOU- Mme V. DOUET- Mme C. GUILLET- M. C. VIGNEAU- M. T. LAMARQUE- M. G. VILLENAVE - M. T. DEVERT- M. S. GILBERT- M. François PEHAU- M. Sébastien LABAT- M. Gérard NAPIAS
Mme CHAMPILOU Sabine est élue secrétaire de séance.

Absent : Mme E. TROUILLET

Membres en exercice : 19

Présents : 18

OBJET : Attribution des subventions aux associations locales.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal conformément à l'article L2311-7 du CGCT du vote du budget la répartition des sommes allouées aux associations comme suit :

Bénéficiaire	Montant N-1	Montant sollicité	Montant attribué
COMITE DES FETES	6 500,00	6 500,00	6 500,00
COMITE DEPART. TOURISME	40,00	40,00	40,00
COLLEGE DE LINXE	400,00	400,00	400,00
CLUB BOULISTE LITOIS	1 300,00	1 500,00	1 500,00
CLUB AMITIE DES RETRAITES	1 500,00	1 500,00	1 500,00
CAP DANSE ASSOCIATION	7 500,00	10 500,00	7 500,00
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS LIT ET MIX	740,00	800,00	800,00
ASSOCIATION CHATS LIBRES COTE LANDES N	1 000,00	1 000,00	1 000,00
ASSOCIATION CAP DE L HOMY	15,00	15,00	15,00
ASS.SPORTIVE DES CIGALONS	600,00	600,00	600,00
ASS.CONJOINTS SURVIVANTS	200,00	200,00	200,00
ASS. SPORTIVE COLLEGE LINXE	310,00	310,00	310,00
ASS. SAUVETAGE COTIER	2 000,00	5 000,00	5 000,00
APF FRANCE HANDICAP	100,00	100,00	100,00
AMICALE LAIQUE	6 500,00	3 500,00	3 500,00
ADDAH 40	155,00	155,00	155,00
STE MEILLEURS OUVRIERS FRANCE	535,00	535,00	535,00
SECOURS CATHOLIQUE	250,00	250,00	250,00
LORC	13 000,00	13 000,00	13 000,00
LIT ST JULIEN BASKET CLUB	8 700,00	9 000,00	9 000,00
LIGUE CONTRE LE CANCER	200,00	200,00	200,00
LES VOIX DU MARENSIN	3 500,00	4 000,00	4 000,00
LES RESTOS DU COEUR	237,00	124,00	124,00
LA PREVENTION ROUTIERE	200,00	200,00	200,00
LA MOUETTE LITOISE	19 500,00	26 100,00	25 000,00
FOYER COOPERATIF DE LINXE	155,00	155,00	155,00
ENTRAID'ADDICT	200,00	200,00	200,00
ZEN ET COMPAGNIE		500,00	500,00
CONTIS TENNIS CLUB	700,00	700,00	700,00
	76 037,00	87 084,00	82 984,00



Les membres présents ayant des responsabilités au sein des associations ne participent pas au vote pour les attributions les concernant : Mme Liliane LESBATS pour LORC, Mme Sabine CHAMPILOU pour Cap Danse, Mme Isabelle DUPONT pour le Comité des fêtes de LIT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des votants:
-d'accepter l'attribution des subventions aux associations telle que présentée ci-dessus.
-d'autoriser M. le Maire à inscrire la somme de 90 000€ à l'article 65748 des dépenses de fonctionnement du budget primitif 2025.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces concernant la présente délibération.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.*

Le Maire.
Gérard NAPIAS

La secrétaire de séance
Sabine CHAMPILOU

